



CERCLE DE LIBRE PENSÉE - KRING VOOR HET VRIJE DENKEN

Membre de

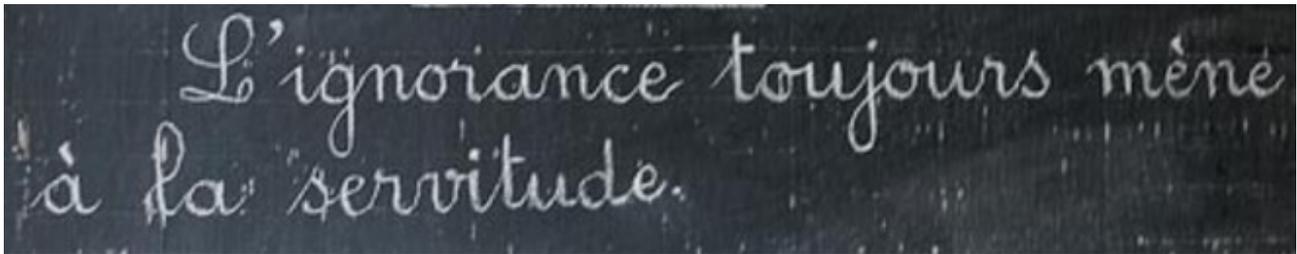
l'Association Internationale de la Libre Pensée

clp.kvd@gmail.com

<https://www.clp-kvd.org>

- COMMUNIQUÉ -

Pour que vive une École publique laïque !



Derrière les « réformes » pédagogiques qui se succèdent à marche forcée, derrière les débats sans fin sur le niveau des élèves, derrière les querelles douteuses sur l'infiltration islamiste, derrière le perpétuel « retour aux fondamentaux », derrière la calomnie du public au profit du privé essentiellement confessionnel, se cache une stratégie récurrente : le massacre méthodique de l'École Publique, d'une profession et de son statut.

Ainsi, on retrouve les habituels poncifs de la droite cléricale et réactionnaire dans les déclarations pour une « école de confiance » du nouveau gouvernement. Ce ne sont que des attaques de plus dans la dislocation et la destruction de l'Enseignement public (officiel). Pour n'en citer quelques-unes :

- liquidation du statut (1) au profit de la contractualisation et possibilité à terme pour les chefs d'établissements de recruter les personnels correspondant à leur projet de l'établissement. Cette orientation tend à aligner les écoles publiques sur le mode de fonctionnement et de recrutement des écoles privées, essentiellement catholiques, avec leurs « caractères propres ». La création d'un statut spécifique de directeur, va dans ce sens ;
- consolidation de la relation entre l'École et le monde économique, en assurant le développement de l'apprentissage au sein des établissements scolaires et non plus dans les seuls établissements scolaires ;
- imposition de la parité de financement public - exigée par l'Église catholique - entre l'Instruction Publique et l'Enseignement catholique privé qui va induire un transfert de fonds publics au profit de l'enseignement confessionnel et ceci aux prétextes de la liberté d'enseignement, du libre choix des parents, qu'un enfant égale un enfant ! En clair, pour le

Gouvernement, l'École publique et l'école catholique privée, c'est un seul et même réseau scolaire ;

- généralisation des évaluations qui n'auront comme buts que de contraindre le contenu de l'enseignement, légitimer le tri social par des outils prétendument objectifs...
- ...

Toutes ces mesures, mises bout à bout mènent à la destruction du « cadre national » de l'école publique et des statuts de son personnel. Elles sont des atteintes majeures portées à l'Instruction Publique et à sa neutralité. Elles sont basées sur le même objectif : éclater son « caractère national » et égalitaire, pour l'adapter aux besoins du Patronat et de l'Enseignement catholique.

*
* *

Tous ces assauts du coffre et du goupillon contre l'École publique, nous les connaissons. Sous l'impulsion de l'Union Européenne, de l'OCDE, du Vatican, ils ont frappé et frappent d'autres pays que la Belgique (Royaume-Uni, Suède, France...).

→ Il est temps que celles et ceux qui sont réellement attachés à l'École Publique agissent réellement pour la défendre.

→ Il est temps de mettre à bas la désétatisation de l'École Publique

→ Il est temps que les fonds publics n'aillent qu'à l'École publique donc d'abroger la loi du Pacte scolaire.

→ Il est temps que l'École publique soit laïque et gratuite.

Il en va de l'existence de l'École Publique, de son statut de son sens !

Depuis sa création, le CLP/KVD, quel que soit le gouvernement en place, alerte et rappelle que l'Instruction Publique laïque est un devoir de l'État et que seule l'École publique laïque doit bénéficier de fonds publics. Il sera aux côtés des enseignants ce 26 novembre !

Bruxelles, 22 novembre 2024

1. Faut-il rappeler que le statut permet au fonctionnaire de se soustraire à toute pression politique, économique ou idéologique et lui impose la neutralité. Neutralité qui garantit la liberté des citoyens et non de légitimer l'autoritarisme d'un gouvernement ou d'un potentat local. Quand le travail de l'agent et sa rémunération ne sont plus déterminés par la qualification ni par le statut commun, mais par la servilité et la loyauté à la hiérarchie, peut-on encore parler de service public ?